

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 87 28 janvier 1943

n° 87 28

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 janvier 1943

Numéro JO

n° 3 du 01/02/1943

Date du numéro

1 février 1943

### TEXTE INTÉGRAL

M. le sous-lieutenant JUNK, des Forces Françaises Libres, est mis provisoirement à la disposition du Commandant de Cercle de Djibouti pour les travaux d'hygiène et d'assainissement du village indigène. La solde de M. JUNK sera supportée par le Budget Local.